



**REPUBLIQUE DU BENIN**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ABOMEY-CALAVI

COLLEGE OF ENGINEERING-ÉNERGIE, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET ENVIRONNEMENT (COE-EIE)

<b>AUTORITE CONTRACTANTE</b>	College of Engineering-Energie, Infrastructure de transport et Environnement (COE-EIE)		
<b>OBJET DE L'ACCORD-CADRE</b>	Acquisition de matériel informatique Lenovo au profit des structures publiques béninoises		
<b>TITULAIRE</b>	ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE (ADN représenté par André TURQUIN andre.turquin@adnnumeric.net)		
<b>REFERENCE DE L'ACCORD-CADRE</b>	Accord-cadre du 07 06 2024		
<b>REFERENCE DU MARCHÉ SUBSEQUENT</b>	Marché subséquent n° <u>0471</u> 2025/UAC/EPAC/CoE-EIE/SPM du <u>04/04</u> 2025		
<b>DELAI D'EXECUTION</b>	Trente (30) jours calendaires		
<b>REFERENCE SIGMAP</b>	N/A		
<b>FINANCEMENT :</b>	Intérieur :		
	Emprunt :	X	
	Autonome :		
	Don :		
<b><u>MONTANT</u></b>			
<b>Montant Hors toutes taxes et hors Douane :</b>	75 126 euros		
<b>TVA :</b>	0		
<b>Montant TTC :</b>	75 126 euros		




 AT  
 1

## ENTRE

Le College of Engineering-Energie, Infrastructure de transport et Environnement (CoE-EIE) de l'Université d'Abomey-Calavi de la République du Bénin, agissant au nom et pour le compte de l'État du Bénin, désigné ci-après par le terme « l'Autorité contractante », représentée aux présentes par le **Professeur Alain Guy ALITONOU**, Coordonnateur du projet CoE-EIE, Téléphone : (+229) 97 09 49 68, Email : [alitonouguy@gmail.com](mailto:alitonouguy@gmail.com), d'une part,

## ET

La société **ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE - ADN France, Société unipersonnelle à responsabilité limitée** immatriculée au registre de commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 521 513 788 R.C.S, ayant son siège social au 254 Avenue Victor Hugo, 334400, Lunel, France, représentée au présent marché par Monsieur **André TURQUIN en sa qualité de Président, désigné ci-après sous le nom « le Distributeur »**, [andre.turquin@adnnumeric.net](mailto:andre.turquin@adnnumeric.net) d'autre part,

## IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

### Article 1- Objet du marché

Le présent marché est un contrat subséquent issu de l'Accord-cadre relatif à l'acquisition de matériel informatique Lenovo au profit des structures publiques béninoises.

Il est mis en œuvre sans remise en concurrence.

### Article 2- Pièces contractuelles du marché par ordre de préséance

Les pièces contractuelles qui constituent le présent marché prévalent les unes sur les autres dans l'ordre suivant en cas de contradiction entre elles :

1. le présent marché ;
2. Lettre de commande de l'Autorité Contractante
3. le bordereau des quantités ou facture proforma,
4. le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
5. les pièces administratives essentielles pour la signature du contrat.

### Article 3 - Montant du marché subséquent

- Le montant du présent marché est arrêté à la somme de **soixante-quinze mille cent vingt-six (75 126,00) euros hors toutes taxes et hors Douane**, soit **quarante-neuf millions deux cent quatre-vingt-deux mille six cent cinquante-six (49 282 656) francs CFA hors toutes taxes et hors Douane** ;
- Les taxes au cordon douanier, la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.), l'AIB et autres frais de douanes, estimés de façon préliminaire à ..... FCFA et supportés par le distributeur pour l'enlèvement des matériels, seront remboursés dans leur entièreté par la structure publique acquéreuse, sur présentation des

 2  
AT

factures de débours : **Non applicable, car le projet bénéficie du régime béninois d'exonération de droits et taxes ;**

- Au cas où le montant total des taxes ci-dessus indiquées est inférieur au montant estimé le fournisseur ne facturera que le montant correspondant au débours justifié : **Non applicable.**

#### **Article 4-Délai d'exécution**

Le délai d'exécution du présent marché est de **trente (30) jours calendaires** et court à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des prestations prévues au contrat.

#### **Article 5 - Monnaie et mode de paiement**

Les règlements au profit du prestataire au titre du présent marché se feront par virement au compte n° **13506 10000 8513 8955 600 24** ouvert au nom de la société **SAS ADN** dans les livres de la **Banque Agricole LANGUEDOC à 5 Rue ANTONIN PARIS.**

Les paiements se feront sur présentation du **marché dûment signé et enregistré au service des Impôts, de la facture certifiée et liquidée correspondante en trois (3) exemplaires, du procès-verbal de réception.**

Toute demande de paiement devra être adressée au Coordonnateur du Projet, College of Engineering-Energie, Infrastructure de transport et Environnement (CoE-EIE), représentant légal de l'autorité contractante conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur en République du Bénin.

*La dépense est imputable à la rubrique budgétaire N° [2443306200 / 6041856080](#)*

#### **Article 6 – Avances**

Non applicable

#### **Article 7 - Révision des prix**

Les prix du marché sont fermes et non révisables.

#### **Article 8 - Régime fiscal, parafiscal et douanier**

Le présent marché bénéficie du régime béninois d'exonération de tout droit et taxes conformément aux textes en vigueur en République du Bénin.

Le titulaire est assujéti au paiement d'une redevance de régulation fixé au taux de **0,5%** du montant hors taxes du marché, conformément aux dispositions de l'article 99 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin à verser directement sur le compte épargne BJ6600100100000010425073 de l'ARMP ouvert au Trésor Public.

Il est également assujéti au paiement d'un montant équivalent à **un pour cent (1%)** du montant hors taxes du marché correspondant à l'Acompte sur Impôt assis sur les Bénéfices (AIB).

### **Article 9- Sous-traitance**

Le Fournisseur ne peut sous-traiter la livraison des acquisitions prévues au contrat.

### **Article 10- Conditions de livraison et réception**

**Les fournitures sont « rendus magasin ».**

Les fournitures livrées à l'issue de l'exécution des marchés publics sont réceptionnées par une commission de réception composée de :

- Le Coordonnateur du CoE-EIE ou son représentant ;
- le titulaire du marché ou son représentant ;
- le Directeur des systèmes d'information du MESRS ou son représentant ;
- le Spécialiste en Passation des Marché du projet CoE-EIE ;
- le Responsable Financier du projet CoE-EIE ;
- le Responsable Suivi Évaluation du projet CoE-EIE ;
- toute personne ressource dont la compétence est jugée nécessaire par l'autorité contractante.

Le présent contrat de prestation de fourniture peut donner lieu à une réception partielle.

Le marché peut faire l'objet d'une réception partielle des prestations lorsque l'autorité contractante décide d'utiliser des parties des fournitures faisant partie du marché au fur et à mesure de leur achèvement.

Toute prise de possession de parties des fournitures par l'Autorité contractante, doit être précédée d'une réception provisoire partielle. Toutefois, s'il y a urgence, la prise de possession peut intervenir antérieurement à la réception, sous réserve de l'établissement par l'Autorité contractante, d'un inventaire des services en suspens, préalablement approuvé par les parties au contrat.

### **Article 11 – Pénalités**

En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible, après mise en demeure préalable de huit (08) jours calendaires, d'une pénalité par jour de retard fixé à 1/2000 IÈME du montant du marché. Le cumul des pénalités de retard ne peut excéder 0,5% du montant du marché y compris les avenants.

Les empêchements résultant de cas de force majeure exonèrent le titulaire des pénalités de retard.

### **Article 12 – Délai de règlement**

L'Autorité contractante est tenue de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours calendaires à compter du droit à paiement. Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration d'une mise en demeure de huit (8) jours calendaires jusqu'au jour du règlement.

Ces intérêts moratoires sont déterminés par rapport au taux légal annuellement fixé par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

### **Article 13 - Résiliation du marché**

Le présent marché peut faire l'objet d'une résiliation dans les cas suivants :

- soit à l'initiative de la personne responsable des marchés publics lorsque la réalisation du marché est devenue inutile ou inadaptée compte tenu des nécessités du service public ou en raison de la faute du titulaire du marché;
- soit à l'initiative du titulaire du marché, pour défaut de paiement, à la suite d'une mise en demeure restée sans effet pendant trois (03) mois, ou par suite d'un ajournement dans les conditions prévues à l'article 109 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin ;
- soit à la suite d'un accord entre parties contractantes ou encore dans le cas prévu à l'article 100, 4<sup>ème</sup> tiret de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin ;
- soit lorsque le cumul des pénalités de retard excède le taux plafond fixé. Dans ce cas, le marché est résilié de plein droit.

Le présent marché peut également être résilié lorsqu'un cas de force majeure en rend l'exécution impossible.

Sauf dans le cas de résiliation à l'initiative du titulaire, la résiliation est prononcée par l'autorité contractante, après avis de la Direction nationale de contrôle des marchés publics.

En dehors des cas où la résiliation est prononcée en vertu du 1<sup>er</sup> tiret du présent article, le titulaire du marché a droit à une indemnité de résiliation calculée forfaitairement sur la base des fournitures qui restent à livrer. Ce pourcentage est fixé dans les cahiers des clauses administratives générales pour chaque catégorie de marché.

#### **Article 14 – Règlement des litiges**

Tout litige lié à l'exécution du présent marché fera d'abord l'objet d'un règlement amiable entre les parties.

Dans ce cadre, les parties peuvent soumettre leur litige ou différend à la conciliation de l'Autorité de régulation des marchés publics.

En cas d'échec du règlement amiable, les parties peuvent recourir aux juridictions administratives compétentes.

#### **Article 15- Approbation du marché**

Le présent marché ne sera exécutoire qu'après son approbation par l'autorité compétente conformément aux articles 22 et 85 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.

#### **Article 16- Enregistrement du marché**

Le marché doit être soumis aux formalités d'enregistrement prévues par la réglementation en vigueur avant tout commencement d'exécution.

**Les formalités d'enregistrement du marché sont gratuites (00 F.CFA) pour le fournisseur.**

#### **Article 17- Entrée en vigueur**

L'entrée en vigueur du Marché est subordonnée à la réalisation des conditions suivantes :

DE = 492 826  
Red = 246 413

- a) l'approbation des autorités compétentes ;
- b) son immatriculation et son authentification par l'organe de contrôle compétent ;
- c) son enregistrement au service des domaines
- d) sa notification au titulaire ;
- e) la mise en place du financement du marché ;

Le présent marché entre en vigueur à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

L'entrée en vigueur du marché marque le début des obligations juridiques d'exécution et, sauf dispositions contraires du marché, le début des délais de réalisation.

**MARCHE N° 0471/2025/UAC/EPAC/CoE-EIE/SPM du 04/04/2025**

**Objet : Acquisition de matériel informatique au profit du CoE-EIE**

Enregistré à Cotonou le 29/04/2025  
PRESENTE PAR, Fo 37 Case 4/181-8

Reçu Sept cent trente neuf mille deux cent trente neuf FCFA  
Inspecteur de l'Enregistrement

LU ET ACCEPTE, LE DISTRIBUTEUR  
Pour la société ADN France

SAS A.D.N.  
254 avenue Victor Hugo  
34400 LUNEL  
Tél : 04.66.93.06.17  
Mail : contact@adnumerc.net  
Capital de 220 000 €  
SIREN 522 07389 - NACE 4852  
N° de TVA : FR352151774

**André TURQUIN**

Lunel, le 24/03/2025



Le Coordonnateur du CoE-EIE



**Guy Alain ALITONOU**

Abomey-Calavi, le 24/03/2025

WISE

Le Chef de la Cellule de  
Contrôle des Marchés Publics

WISE

L'Agent Comptable



**Marietta AKOWE SARE.**

Abomey-Calavi, le 25/03/2025

WISE

Le Directeur Général de la Caisse  
Autonome et de la Gestion de Dette



**Oscar C. KEKEREQUE**

Abomey-Calavi, le 26/03/2025



**Hugues Oscar LOKOSSOU**

Cotonou, le 02 AVR 2025

VU ET APPROUVE,  
LE Recteur de l'UAC



**Félicien AVLESSI**

Abomey-Calavi, le 04/04/2025 6

Émetteur

**Action pour le Développement Numérique**  
254 avenue Victor HUGO  
34400 LUNEL  
France

Adressé à

**College of Engineering-Energie Infrastructure de Transport et Environnement**  
Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC)  
Abomey Calavi  
Bénin

Incoterm : DAP -

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
L_21MQS5GP00 - Laptop Lenovo T16	0%	1 219,00	8	9 752,00
L_4X30M56887 - Lenovo ThinkPad Essential Wireless Mouse - Souris - laser - 3 boutons - sans fil - 2.4 GHz - récepteur sans fil USB (Pays d'origine: Chine)	0%	15,00	8	120,00
L_12DKS1B800 - Desktop Lenovo M70t	0%	757,00	59	44 663,00
L_63D8MAR3EU - Lenovo ThinkVision T24v-30	0%	209,00	59	12 331,00
Surcout_Fret_Aerien_Ordinateur_de_Bureau - Surcout Fret Aérien Ordinateur de Bureau Desktop Lenovo M70t - Option transport aérien	0%	70,00	59	4 130,00
Surcout_Fret_Aerien_Ecran - Surcout Fret Aérien Ecran Lenovo ThinkVision T24v-30 - Option transport aérien	0%	70,00	59	4 130,00

Conditions de règlement: A réception

Total HT 75 126,00  
Total TTC 75 126,00

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: CREDIT AGRICOLE

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
13506	10000	85138955600	24

Code IBAN: FR76 1350 6100 0085 1389 5560 024

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP835

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"

**SAS A.D.N.**  
254 avenue Victor Hugo  
34400 LUNEL  
Tél : 04.66.93.06.17  
Mail : contact@adnumeric.net  
SAS au capital de 220 000 €  
Siret 521 513 788 00039 - NACE 4652Z  
TVA INTRACOM : FR52521513788



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale des Finances publiques

**ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE**  
**TAX CLEARANCE CERTIFICATE**

Numéro de délivrance *Certificate number* : 18492918

La société désignée ci-dessous *The company named below* :

**DENOMINATION DE LA SOCIETE** *Name of the company* :  
SAS ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

**ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT** *Address of the main establishment* :  
254 AVENUE VICTOR HUGO  
34400 LUNEL

**N° SIREN** *Tax identification number (SIREN number)* : 521513788

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes  
*is in good standing with respect to the following tax obligations* :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA  
*Filing of corporate income tax and VAT returns*
- Paiement de la TVA<sup>(1)</sup>  
*Payment of VAT*
- Paiement de l'impôt sur les sociétés<sup>(1)</sup>  
*Payment of corporate income tax*

**Date de délivrance** *Date of issue* : 15/01/2025

Service gestionnaire *The administrative service* :  
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES EST HERAULT  
EQUIPE IFU  
136 AVENUE ABRIVADOS  
34404 LUNEL CEDEX  
  
Tél. : 0411285040  
SIE.ESTHERAULT@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

<sup>(1)</sup> Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge *Including any penalties*

ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE A RESPECTER LE CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DANS  
LA COMMANDE PUBLIQUE

\*\*\*\*\*

Nous soussigné ADN, ci-après dénommé « *le soumissionnaire* » :

- \* attestons avoir pris connaissance des dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires, prévus au Code d'éthique et de déontologie dans la commande publique et prenons solennellement l'engagement de les respecter ;
- \* déclarons sur l'honneur n'avoir pratiqué dans le cadre du présent marché, aucune collusion avec d'autres soumissionnaires en vue de présenter des offres dont les montants seraient anormalement élevés.
- \* nous engageons, en notre nom propre, au nom de notre société et de nos préposés, [*Insérer, en cas de sous-traitance : « ainsi qu'au nom de nos sous-traitants »*], à nous abstenir de toute pratique liée à la corruption active et ou passive dans le cadre de ce marché.
- \* nous engageons personnellement et engageons notre société ainsi que nos préposés, [*Insérer, en cas de sous-traitance : « ainsi qu'au nom de nos sous-traitants »*], à communiquer par écrit à l'autorité contractante, à la Direction nationale de contrôle des marchés publics (DNCMP) et à l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) et ce, en toute bonne foi :
  - tout incident remettant en cause, de quelque manière que ce soit, l'exécution du présent marché ;
  - l'existence d'un éventuel conflit d'intérêt.
- \* nous engageons personnellement et engageons notre société ainsi que nos préposés, [*Insérer, en cas de sous-traitance : « ainsi qu'au nom de nos sous-traitants »*], à nous abstenir de proposer ou de donner, directement ou indirectement, des avantages en nature et ou en espèces, antérieurement ou postérieurement à la soumission de notre candidature.



- \* reconnaissons qu'en cas de manquement aux engagements ci-dessus, nous nous exposons aux sanctions prévues à l'article 123 de la Loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin, ou par tous les autres textes réglementaires en République du Bénin, ainsi qu'aux sanctions de disqualification ou d'exclusion de toute activité en matière de marchés publics que pourrait prononcer l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP).

Le présent engagement fait partie intégrante du marché.

Nom : TURQUIN ANDRE agissant au nom et pour le compte de ADN en qualité de Président.

Signé

Fait à Lunel le 19 Aout 2024

**SAS A.D.N.**  
254 avenue Victor Hugo  
34400 LUNEL  
Tél. : 04 66 93 06 17  
Mail : [contact@adnumeric.net](mailto:contact@adnumeric.net)  
SAS au capital de 220 000€  
SIRET 521513788 00039 - NACE 4652Z  
TVA INTRACOM FR52521513788

4

## FORMULAIRE DE DIVULGATION DES BENEFICIAIRES EFFECTIFS

\*\*\*\*\*

Instructions aux soumissionnaires : Supprimer cet encadré après avoir rempli le formulaire ci-dessus.

En application de la circulaire n°2022-001/PR/ARMP/SP/DRAJ/SRR/SA du 28 septembre 2022 portant institution de l'obligation de produire les informations relatives au(x) bénéficiaire(s) effectif(s) des marchés publics en République du Bénin, ce formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs (« Formulaire ») doit être rempli par le soumissionnaire retenu. Dans le cas d'un groupement d'entreprises, le soumissionnaire doit fournir un formulaire séparé pour chacun des partenaires. Les renseignements concernant les bénéficiaires effectifs doivent être à jour à la date de la signature du marché. Pour les besoins de ce formulaire, un bénéficiaire effectif du soumissionnaire est une personne physique, qui soit contrôle directement en dernier lieu, les opérations exécutées ou une activité, soit dispose du contrôle du soumissionnaire parce qu'elle remplit une ou plusieurs des conditions ci-après :

- détient directement ou indirectement 25% ou plus des actions/parts ;
- détient directement ou indirectement 25% ou plus des droits de vote ;
- détient directement ou indirectement le pouvoir de nommer la majorité des membres du conseil d'administration ou autorité équivalente du soumissionnaire.

Numéro de l'Appel d'Offres : F\_MDN\_97438.

A : [insérer le nom complet de l'Autorité contractante]

En réponse à l'obligation de fournir les renseignements sur les bénéficiaires effectifs : [retenir l'option applicable et supprimer celles qui ne le sont pas]

(i) nous fournissons les renseignements sur les bénéficiaires effectifs ci-après :

Détails des bénéficiaires effectifs

Identité du propriétaire bénéficiaire effectif	Détient directement ou indirectement 25 % ou plus des actions (Oui / Non)	Détient directement ou indirectement 25 % ou plus des droits de vote (Oui / Non)	Détient directement ou indirectement le droit de nommer la majorité des membres du conseil d'administration ou autorité équivalente du soumissionnaire (Oui / Non)
TURQUIN ANDRE Nationalité Française, pays de résidence : France. Passeport Numéro : 21DF88060	OUI	OUI	OUI

**NB** : A défaut de personne physique répondant à ces critères, il faut indiquer les coordonnées de la personne physique qui occupe la fonction de cadre dirigeant.

Nom du soumissionnaire : ADN

Nom de la personne dûment autorisée à signer au nom du soumissionnaire : TURQUIN ANDRE

Titre de la personne qui signe l'offre : PRESIDENT

Signature de la personne nommée ci-dessus :

Date de signature Le 19 Aout 2024

**SAS A.D.N.**  
254 avenue Victor Hugo  
34400 LUNEL  
Tél. : 04 65 93 06 17  
Mail : ~~contact@adnumeric.net~~  
SAS au capital de 220 000€  
SIRET 521313788 00039 - NACE 4652Z  
TVA INTRACOM FR52521513788

4



N° de gestion 2018B04106

*Extrait Kbis*

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
à jour au 22 janvier 2025

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	521 513 788 R.C.S. Montpellier
<i>Date d'immatriculation</i>	04/12/2018
<i>Transfert du</i>	R.C.S. de Nîmes en date du 01/08/2018
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE</b>
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	220 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	254 Avenue Victor Hugo 34400 Lunel
<i>Activités principales</i>	Le commerce et la distribution de matériels électroniques neufs et d'occasion à l'export
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 20/02/2113
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES**

**Président**

<i>Nom, prénoms</i>	TURQUIN André
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 07/08/1974 à Libreville (GABON)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	403 Avenue du Maréchal Leclerc 34400 Lunel

**Directeur général**

<i>Nom, prénoms</i>	TURQUIN Lionel
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 16/05/1982 à Créteil (94)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	6 Chemin de l'Espendidou 30420 Calvisson

**Commissaire aux comptes titulaire**

<i>Dénomination</i>	ALC AUDIT
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée à associé unique
<i>Adresse</i>	41 Rue Jeanne et Marcel Encontre 30670 Aigues-Vives
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	894 428 754 RCS Nîmes

**Commissaire aux comptes suppléant**

<i>Dénomination</i>	ABACUS CONSEIL
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	60 Impasse Papillon 13112 La Destrousse
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	922 307 632 Marseille

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

<i>Adresse de l'établissement</i>	254 Avenue Victor Hugo 34400 Lunel
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Le commerce et la distribution de matériels électroniques neufs et d'occasion à l'export
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/08/2018
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	transfert - de Nimes à Montpellier (rcs Nimes 2014 b 426)

N° de gestion 2018B04106

*Mode d'exploitation* Exploitation directe

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'AUTRE ETABLISSEMENT DANS LE RESSORT**

*Adresse de l'établissement* 320 Chemin de la Grande Liquine 34400 Lunel

*Activité(s) exercée(s)* Le commerce et la distribution de matériels électroniques neufs et d'occasion à l'export

*Date de commencement d'activité* 15/09/2024

*Origine du fonds ou de l'activité* Création

*Mode d'exploitation* Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



URSSAF LANGUEDOC-ROUSSILLON  
TSA 80005  
38046 GRENOBLE CEDEX 9

A MONTPELLIER, le 15/01/2025

**Nous contacter**

**Courriel:** depuis votre espace urssaf.fr  
**Tel.:** 3957.

**Références**

**N°SIREN** 521513788

Page 1/2

**CADRE LÉGAL**

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

**CODE DE SÉCURITÉ**

CLDD865ZKQHOWD8

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](https://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

SAS ACTION POUR LE  
DEVELOPPEMENT NUMERIQUE  
254 AV VICTOR HUGO  
34400 LUNEL

**Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.**

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

Le Directeur, François HIEBEL



CODE DE SÉCURITÉ

CLDD865ZKQHOWD8

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](http://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

SAS ACTION POUR LE  
DEVELOPPEMENT NUMERIQUE  
5 RUE ANTONIN PARIS  
30250 SOMMIERES

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 8 salariés,

*L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN*

- pour une masse salariale de 36411 euros,

- au titre du mois de novembre 2024,

- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
254 AV VICTOR HUGO	34400 LUNEL	52151378800039

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS\*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés\*\* à la date du 30/11/2024.

Fait à : MONTPELLIER  
le : 15/01/2025

Le Directeur, François HIEBEL

\* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

\*\* Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.



**CREDIT AGRICOLE  
LANGUEDOC**

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN**

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
<b>RIB FRANCE</b>	13506	10000	85138955600	24
<b>IBAN ETRANGER</b>	FR76 1350 6100 0085 1389 5560 024			<b>BIC</b> AGRIFRPP835
<b>Domiciliation</b>	<b>Nom et adresse du titulaire</b>			
SOMMIERES MONTRED(00557)	S.A.S. ADN			
<b>Tél : 0466405441</b>	5 RUE ANTONIN PARIS			
	30250 SOMMIERES			

FILVERT :  
04 67 175 175 \*

INTERNET :  
[www.ca-languedoc.fr](http://www.ca-languedoc.fr) \*

INTERNET MOBILE :  
<http://m.ca-languedoc.fr> \*

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Languedoc Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit  
Siège social : Avenue de Montpelliéret, Maunin  
34977 Lattes Cedex - 492 826 417 R.C.S. Montpellier  
Société de courtage d'assurances, immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 025 828  
Tél. 04 27 84 15 00 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) Télécopie 04 67 17 83 99

\* Frais de communication facturés par votre opérateur télécom

**CREDIT AGRICOLE  
LANGUEDOC**

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN**

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
<b>RIB FRANCE</b>	13506	10000	85138955600	24
<b>IBAN ETRANGER</b>	FR76 1350 6100 0085 1389 5560 024			<b>BIC</b> AGRIFRPP835
<b>Domiciliation</b>	<b>Nom et adresse du titulaire</b>			
SOMMIERES MONTRED(00557)	S.A.S. ADN			
<b>Tél : 0466405441</b>	5 RUE ANTONIN PARIS			
	30250 SOMMIERES			

FILVERT :  
04 67 175 175 \*

INTERNET :  
[www.ca-languedoc.fr](http://www.ca-languedoc.fr) \*

INTERNET MOBILE :  
<http://m.ca-languedoc.fr> \*

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Languedoc Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit  
Siège social : Avenue de Montpelliéret, Maunin  
34977 Lattes Cedex - 492 826 417 R.C.S. Montpellier  
Société de courtage d'assurances, immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 025 828  
Tél. 04 27 84 15 00 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) Télécopie 04 67 17 83 99

\* Frais de communication facturés par votre opérateur télécom

**Déclaration de l'Autorité contractante à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin**

Nous College of Engineering-Energie, Infrastructure de transport et Environnement (CoE-EIE) ci-après désigné(e) « Autorité contractante », représentée par le **Professeur Guy Alain ALITONOU**, Coordonnateur du CoE-EIE:

- \* avons l'obligation de mettre en œuvre les dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires prévus au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin sous peine de subir les sanctions prévues à cet effet.
- \* nous engageons, en notre nom propre ainsi qu'au nom de nos préposés, représentants ou autres mandataires, à nous abstenir de toute pratique liée à la corruption active et ou passive dans le cadre du présent marché.
- \* nous engageons et engageons nos préposés et autres représentants à déclarer dans les huit (08) jours à l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), toute tentative de corruption en liaison avec le marché.
- \* nous obligeons, en cas de manquement à ces engagements, à exclure nos préposés et autres représentants convaincus de pratiques de corruption, des procédures de passation des marchés publics à quelque titre que ce soit, sans préjudice des sanctions administratives et judiciaires en vigueur. Cette interdiction peut être temporaire ou définitive en fonction de la gravité du manquement.

La présente déclaration fait partie intégrante du marché relatif à l'acquisition de matériel informatique Lenovo au profit des structures publiques béninoises.

Fait à Abomey-Calavi, le 24...../...03...../2025

Le Coordonnateur du projet,



**Professeur Guy Alain ALITONOU**